

Special Protection System Misoperations

Fonctionnement incorrect des automatismes de réseau (SPS)

TABLE OF CONTENTS

TABLE DES MATIÈRES

A. INTRODUCTION

1. Title
2. Number
3. Purpose
4. Applicability
5. Effective Date

B. REQUIREMENTS

R1 to R3

C. MEASURES

M1 to M3

D. COMPLIANCE

1. Compliance Monitoring Process
 - 1.1 Compliance Monitoring Responsibility
 - 1.2 Compliance Monitoring Period and Reset Timeframe
 - 1.3 Data Retention
 - 1.4 Additional Compliance Information
2. Levels of Non-Compliance
 - 2.1 Level 1
 - 2.2 Level 2
 - 2.3 Level 3
 - 2.4 Level 4

E. REGIONAL DIFFERENCES

VERSION HISTORY

A. INTRODUCTION

1. Titre
2. Numéro
3. Objet
4. Applicabilité
5. Date d'entrée en vigueur

B. EXIGENCES

E1 à E3

C. MESURES

M1 à M3

D. CONFORMITÉ

1. Processus de vérification de la conformité
 - 1.1 Responsabilité de la vérification de la conformité
 - 1.2 Périodicité de la vérification de la conformité et délai de retour en conformité
 - 1.3 Conservation des données
 - 1.4 Autre information sur la conformité
2. Niveaux de non-conformité
 - 2.1 Niveau 1
 - 2.2 Niveau 2
 - 2.3 Niveau 3
 - 2.4 Niveau 4

E. DIFFÉRENCES RÉGIONALES

HISTORIQUE DES VERSIONS

Ch.	English Version		Version française
-----	-----------------	--	-------------------

A. Introduction / Introduction

1.	Title: Special Protection System Misoperations.	1.	Titre : Fonctionnement incorrect des automatismes de réseau (SPS).
2.	Number : PRC-016-0	2.	Numéro : PRC-016-0
3.	Purpose: To ensure that all Special Protection Systems (SPS) are properly designed, meet performance requirements, and are coordinated with other protection systems. To ensure that maintenance and testing programs are developed and misoperations are analyzed and corrected.	3.	Objet : Obtenir l'assurance que tous les automatismes de réseau (SPS) sont conçus correctement, qu'ils satisfont aux exigences de rendement et qu'ils sont coordonnés avec d'autres systèmes de protection. Obtenir l'assurance que des programmes de maintenance et d'essais ont été conçus et que les fonctionnements incorrects sont analysés et corrigés.
4.	Applicability	4.	Applicabilité
4.1	Transmission Owner that owns an SPS.	4.1	Propriétaire du réseau de transport qui dispose d'un automate de réseau (SPS).
4.2	Generator Owner that owns an SPS.	4.2	Propriétaire d'installations de production qui dispose d'un automate de réseau (SPS).
4.3	Distribution Provider that owns an SPS.	4.3	Distributeur qui dispose d'un automate de réseau (SPS).
5.	Effective Date: April 1, 2005	5.	Date d'entrée en vigueur : 1 ^{er} avril 2005

B. Requirements / Exigences

R1	The Transmission Owner, Generator Owner, and Distribution Provider that owns an SPS shall analyze its SPS operations and maintain a record of all misoperations in accordance with the Regional SPS review procedure specified in Reliability Standard PRC-012-0_R1.	E1	Le propriétaire du réseau de transport, le propriétaire d'installations de production et le distributeur qui disposent d'un automate de réseau (SPS) doivent analyser le fonctionnement de leur automate de réseau (SPS) et tenir à jour un dossier sur tous les fonctionnements incorrects, conformément à la procédure régionale d'examen des automatismes de réseau (SPS) définie à l'exigence E1 de la norme de fiabilité PRC-012-0.
R2	The Transmission Owner, Generator Owner, and Distribution Provider that owns an SPS shall take corrective actions to avoid future misoperations.	E2	Le propriétaire du réseau de transport, le propriétaire d'installations de production et le distributeur qui disposent d'un automate de réseau (SPS) doivent prendre des mesures correctives pour empêcher tout autre fonctionnement incorrect.

Traduction française de la norme de la NERC PRC-016-0

Special Protection System Misoperations

Fonctionnement incorrect des automatismes de réseau (SPS)

Ch.	English Version		Version française
R3	The Transmission Owner, Generator Owner, and Distribution Provider that owns an SPS shall provide documentation of the misoperation analyses and the corrective action plans to its Regional Reliability Organization and NERC on request (within 90 calendar days).	E3	Le propriétaire du réseau de transport, le propriétaire d'installations de production et le distributeur qui disposent d'un automate de réseau (SPS) doivent fournir sur demande à leur organisation régionale de fiabilité et à la NERC la documentation de l'analyse des fonctionnements incorrects et les plans de mesures correctives (délai d'au plus 90 jours).

C. Measures / Mesures

M1	The Transmission Owner, Generator Owner, and Distribution Provider that owns an SPS shall have evidence it analyzed SPS operations and maintained a record of all misoperations in accordance with the Regional SPS review procedure specified in Reliability Standard PRC-016-0_R1.	M1	Le propriétaire du réseau de transport, le propriétaire d'installations de production et le distributeur qui disposent d'un automate de réseau (SPS) doivent conserver les éléments de preuve qui attestent qu'ils ont analysé le fonctionnement de leurs automatismes de réseau (SPS) et tenu à jour un dossier sur tous les fonctionnements incorrects, conformément à la procédure d'examen régionale des automatismes de réseau (SPS) prévue en vertu de l'exigence E1 de la norme de fiabilité PRC-016-0.
M2	The Transmission Owner, Generator Owner, and Distribution Provider that owns an SPS shall have evidence it took corrective actions to avoid future misoperations.	M2	Le propriétaire du réseau de transport, le propriétaire d'installations de production et le distributeur qui disposent d'un automate de réseau (SPS) doivent conserver les éléments de preuve qui attestent qu'ils ont pris des mesures correctives pour empêcher tout autre fonctionnement incorrect.
M3	The Transmission Owner, Generator Owner, and Distribution Provider that owns an SPS shall have evidence it provided documentation of the misoperation analyses and the corrective action plans to the affected Regional Reliability Organization and NERC on request (within 90 calendar days).	M3	Le propriétaire du réseau de transport, le propriétaire d'installations de production et le distributeur qui disposent d'un automate de réseau (SPS) doivent conserver les éléments de preuve qui attestent qu'ils ont fourni sur demande à leur organisation régionale de fiabilité et à la NERC la documentation de l'analyse des fonctionnements incorrects et les plans de mesures correctives (délai d'au plus 90 jours).

D. Compliance / Conformité

1.	Compliance Monitoring Process	1.	Processus de vérification de la conformité
1.1	Compliance Monitoring Responsibility Compliance Monitor: Regional Reliability Organization.	1.1	Responsabilité de la vérification de la conformité Vérificateur de la conformité : organisation régionale de fiabilité.

Ch.	English Version		Version française
1.2	Compliance Monitoring and Reset Time Frame On request [within 90 calendar days of the incident or on request (within 30 calendar days) if requested more than 90 calendar days after the incident.]	1.2	Périodicité de la vérification de la conformité et délai de retour en conformité Sur demande [dans un délai d'au plus 90 jours civils après l'incident ou sur demande (délai d'au plus 30 jours civils) si la demande est émise plus de 90 jours civils après l'incident.]
1.3	Data Retention None specified.	1.3	Conservation des données Non précisée.
1.4	Additional Compliance Information None.	1.4	Autre information sur la conformité Aucune.
2.	Levels of Non-Compliance	2.	Niveaux de non-conformité
2.1	Level 1: Documentation of SPS misoperations is complete but documentation of corrective actions taken for all identified SPS misoperations is incomplete.	2.1	Niveau 1 : La documentation sur les fonctionnements incorrects des automatismes de réseau (SPS) est complète, mais la documentation sur les mesures correctives prises à la suite de tous les fonctionnements incorrects des automatismes de réseau (SPS) désignés est incomplète.
2.2	Level 2: Documentation of corrective actions taken for SPS misoperations is complete but documentation of SPS misoperations is incomplete.	2.2	Niveau 2 : La documentation sur les mesures correctives prises à la suite des fonctionnements incorrects des automatismes de réseau (SPS) est complète, mais la documentation sur les fonctionnements incorrects des automatismes de réseau (SPS) est incomplète.
2.3	Level 3: Documentation of SPS misoperations and corrective actions is incomplete.	2.3	Niveau 3 : La documentation sur les fonctionnements incorrects des automatismes de réseau (SPS) et sur les mesures correctives est incomplète.
2.4	Level 4: No documentation of SPS misoperations or corrective actions.	2.4	Niveau 4 : Aucune documentation sur les fonctionnements incorrects des automatismes de réseau (SPS) et sur les mesures correctives.

E. Regional Differences / Différences régionales

None identified.	Aucune n'a été établie.
------------------	-------------------------

Version History

Version	Date	Action	Change Tracking
Version 0	04/01/2005	Effective date	New

Historique des versions

Version	Date	Intervention	Suivi des modifications
Version 0	2005/04/01	Date d'entrée en vigueur	Nouvelle norme